

# IFSI - IFAS

## du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise



# Rapport annuel d'activité pédagogique 2021-2022

Actualisé le 28 octobre 2022  
Validé lors de l'ICOGI du 04 novembre 2022

## Table des matières

1. Apprenants en formation préparant au diplôme d'Etat .....	3
1.1. Effectifs des apprenants par année de formation .....	3
1.2. Suivi des promotions d'apprenants .....	3
1.2.1. Licence 1 .....	3
1.2.2. Licence 2 .....	5
1.2.3. Licence 3 .....	6
1.2.4. Elèves Aides-Soignants .....	8
1.3. Diplômes d'état .....	9
1.3.1. Infirmier diplômé d'Etat .....	9
1.3.2. Aide-Soignant diplômé d'Etat .....	9
2. Formation continue .....	10
2.1. Formation tuteurs infirmiers .....	10
2.2. Formation tuteurs aides-soignants .....	10
2.3. Formation des ASHQ .....	10
2.4. Formation actes complémentaires AS .....	10
3. L'activité de recherche .....	11
4. Suivi par l'agence régionale de santé sur le bilan annuel pédagogique .....	11
4.1. Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'état .....	11
4.2. Evaluation des recherches pédagogiques réalisées .....	15
5. Gestion .....	15
5.1. Effectifs des différentes catégories de personnel .....	15
5.2. Exécution du budget .....	17
5.2.1. Evolution du budget 2022 de l'Institut de Formation .....	17
5.2.2. Evolution des charges réalisées au 30/09/2022 comparé au BP 2022 .....	17
5.3. Formation continue des personnels .....	18
5.4. Modification du règlement intérieur, des locaux, et des équipements .....	18
5.4.1. Règlement intérieur .....	18
5.4.2. Locaux .....	19
5.4.3. Equipements .....	19

L'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formations paramédicaux organise la présentation du rapport d'activité de ces instituts.

Si l'année scolaire 2021-2022 a été très différente de l'année scolaire précédente touchée par la crise sanitaire COVID, cette année, un retour à la normale a pu être observé, permettant à l'équipe pédagogique de varier ses méthodes de travail sur une formation en hybride (présentiel et distanciel), de manière volontaire, selon les besoins pédagogiques.

Les équipes de l'institut ont accompagné les apprenants de manière adaptée et personnalisée, pour les mener vers le passage en année supérieure ou la diplomation.

## 1. Apprenants en formation préparant au diplôme d'Etat

### 1.1. Effectifs des apprenants par année de formation

Promotions	L1	L2	L3	AS
Nombre d'apprenants en septembre 2021	66	54	52	47
Répartition des apprenants	65 entrants + 1 redoublant	53 passant en 2 <sup>ème</sup> année + 1 reprise de formation	50 passant en 3 <sup>ème</sup> année + 2 reprises de formation	25 CI + 17 CP + 2 VAE + 3 compléments de formation

### 1.2. Suivi des promotions d'apprenants

Les évaluations se sont déroulées en présentiel, comme avant la crise COVID. Toutefois, certains apprenants positifs au COVID, absents pour les évaluations, ont pu bénéficier d'une session bis, sans que cela ne perturbe leur nombre de sessions. Pour chaque année de formation, nous stipulons à l'issue du tableau des évaluations les unités d'enseignement (UE) et modules concernées ainsi que le nombre d'apprenants.

#### 1.2.1. Licence 1

##### L'effectif :

- ⇒ A la rentrée de septembre 2021 : 65 étudiants primo entrants + 1 redoublant
- ⇒ En fin d'année scolaire, fin août 2022 : 12 étudiants ont interrompu leur formation, 1 étudiante a fait une demande de mutation, acceptée par l'institut d'accueil. Aucun étudiant n'est en situation de redoublement.
- ⇒ 53 étudiants passent en 2<sup>ème</sup> année.

**Résultats théoriques :**

UE	Moyenne Générale	Taux de validation à la 1 <sup>ère</sup> session ou session 1 bis	Nombre de rattrapages à la 2 <sup>ème</sup> session	Non validation après 2 <sup>ème</sup> session	Interruption de formation	Taux de validation après la 2 <sup>ème</sup> session
1.1 S1	14.69	98.43 %	1	0	1	100 %
1.3 S1	15.47	98.43 %	1	0	0	100 %
2.1 S1	16.33	95.31 %	3	2	0	96.87 %
2.2 S1	12.51	71.87 %	18	1	2	75.80 %
2.4 S1	12.93	70.31 %	19	6	3	90.16 %
2.10 S1	13.83	92.18 %	6	2	1	95.31 %
2.11 S1	15.49	98.43%	1	0	0	100 %
3.1 S1	15.59	98.43 %	1	0	0	100 %
4.1 S1	14.82	98.43 %	1	0	0	100 %
5.1 S1	14.15	92.18 %	6	5	1	100 %
6.1 S1	15.32	95,31 %	3	0	3	100 %
6.2 S1	14.02	98.43 %	1	0	1	100 %
1.1 S2	15.02	100 %	-	-	-	-
1.2 S2	14.43	98.36 %	1	0	1	100 %
2.3 S2	13.90	88.52 %	7	5	1	91.66 %
2.6 S2	13.30	88.52 %	7	3	1	95 %
3.1 S2	15.11	100 %	-	-	-	-
3.2 S2	14.53	100 %	-	-	-	-
4.2 S2	15.48	100 %	-	-	-	-
4.3 S2 AFGSU						
4.4 S2	12.28	70.49 %	18	5	0	91.80 %
4.5 S2	16,12	96.72 %	2	-	-	100 %
5.2 S2	15.62	100 %	-	-	-	-
6.2 S2	17.26	100 %	-	-	-	-

***Evaluations 1 bis :***

- 2.2.S1 : 1 ESI
- 2.4.S1 : 2 ESI

**Résultats cliniques :**

Semestre	Nombre de validation	Nombre de non validation	Taux de validation	Nombre de stage complémentaires validés	Nombre de stage complémentaires non validés	Interruption de formation	Taux de validation après stage complémentaire
S1	62	3	96.87 %	2	0	1	100 %
S2	59	3	95,16 %	1	0	2	100 %

### **Au total sur l'année :**

- ⇒ A l'issue de la 1<sup>ère</sup> année, après les interruptions de formation, tous les étudiants, soit 54 ESI, répondent aux conditions de passage en 2<sup>ème</sup> année.
- ⇒ Les résultats théoriques sont bons dans l'ensemble avec une moyenne de :
  - 14,59 / 20 au semestre 1
  - 15,32 / 20 au semestre 2
  - 14,95 / 20 de moyenne générale sur l'année de formation

### **Bilan pédagogique global de l'équipe pédagogique :**

Cette 1<sup>ère</sup> année de formation a été très riche pour la majorité des étudiants de la promotion 2021-2024. Ils ont su s'adapter aux différents outils pédagogiques et ont montré une assiduité à la formation. A la fin de cette 1<sup>ère</sup> année de formation, c'est une promotion qui est mature et investie.

Pour l'équipe pédagogique, la majorité des étudiants est prête à aborder la 2<sup>ème</sup> année. Néanmoins, nous mettons une réserve pour 6 étudiants qui ont montré des lacunes dans certains domaines et acquis du retard dans cette 1<sup>ère</sup> année. Cela pourra avoir des répercussions dans leur 2<sup>ème</sup> année, en stage comme à l'IFSI.

## ***1.2.2. Licence 2***

### **L'effectif :**

- ⇒ A la rentrée d'août 2021 : 55 étudiants, 54 de 1<sup>ère</sup> année et 1 reprise de formation.
- ⇒ 4 ESI ont fait le choix d'interrompre leur formation durant l'année.
- ⇒ En fin de 2<sup>ème</sup> année, avant la rentrée d'août 2022 :
  - 51 étudiants répondent aux conditions de passage en 3<sup>ème</sup> année. Toutefois, 3 étudiants en difficulté lors de stage complémentaire l'été décident d'interrompre leur formation. 48 ESI sont présents à la rentrée scolaire de leur 3<sup>ème</sup> année.

### **Résultats théoriques :**

UE	Moyenne Générale	Taux de validation à la 1 <sup>ère</sup> session ou session 1bis	Nombre de rattrapages à la 2 <sup>ème</sup> session	Non validation après 2 <sup>ème</sup> session	Interruption de formation	Taux de validation après la 2 <sup>ème</sup> session
1.2 S3	17.98	100 %	-	-		-
2.5 S3	12.68	85.18 %	8	3	1	94.26 %
2.8 S3	12.93	88.88 %	6	0	1	100 %
2.11 S3	13.03	90.56 %	5	0	1	100 %
3.2 S3	17.39	100 %	1	0	1	100 %
3.3 S3	16.26	100 %	-	-		-
4.2 S3	17.15	100 %	-	-		-
4.6 S3	14.76	100 %	1	0	1	100 %
5.3 S3	15.63	90.56 %	5	5	0	100 %
6.2 S3	15.66	100 %	-	-		-
1.3 S4	15.41	98.11 %	1	0	1	100 %
2.7 S4	11.85	77.35 %	12	3	2	94.33%
3.4 S4	15.50	100 %	-	-	-	-
3.5 S4	14.19	100 %	-	-	-	-
4.3 S4	15.24	92.45 %	4	4	0	100 %
4.4 S4	15.82	84.61 %	8	1	0	98.11 %

4.5S4	15.58	100 %	-	-	-	-
4.6 S4	17.98	100%	-	-	-	-
5.4 S4	17.98	100%	-	-	-	-
6.2 S4	16,38	100%	-	-	-	-

**Evaluations Ibis :**

- 2.5 S3 : 1 ESI
- 2.11 S3 : 1 ESI
- 6.2 S3 : 1 ESI
- 46 S4 : 1 ESI

**Résultats cliniques :**

Semestre	Nombre de validation	Nombre de non validation	Taux de validation	Nombre de stage complémentaires validés	Nombre de stage complémentaires non validés	Interruption de formation	Taux de validation après stage complémentaire
S3	54	4	92.59 %	1	1	2	98.07 %
S4	53	4	92.45 %	1	3	1	98,11%

**Au total sur l'année :**

- ⇒ Tous les étudiants répondent aux conditions de passage en 3<sup>ème</sup> année.
- ⇒ Sur les 4 étudiants qui ne valident pas le stage complémentaire, 3 décident d'interrompre leur formation avant la rentrée scolaire. 1 étudiante passe en 3<sup>ème</sup> année avec un stage complémentaire non validé. Une 3<sup>ème</sup> session est prévue en juillet 2023. Cette étudiante ne sera pas présentable au jury DE de juillet 2023.
- ⇒ A la rentrée scolaire, 5 étudiants passent en 3<sup>ème</sup> année avec des UE de 2<sup>ème</sup> année en 3<sup>ème</sup> session du semestre 3 et 4.
- ⇒ Les résultats théoriques sont bons dans l'ensemble avec une moyenne de :
  - 15.34 / 20 au semestre 3
  - 15.59 / 20 au semestre 4
  - 15.47 / 20 de moyenne générale sur l'année de formation

**Bilan pédagogique global de l'équipe pédagogique :**

Le groupe est dynamique, participatif et sérieux dans son travail, avec lequel les formateurs ont eu des échanges très constructifs.

La majorité des étudiants travaille sérieusement et est très investie dans la formation.

A la fin de la 2<sup>ème</sup> année, les étudiants sont dans l'ensemble inscrits dans un processus de formation. Les apprentissages ont été effectués en présentiel et à distance. Ils sont prêts à aborder la troisième année tant dans la formation théorique que clinique, qui sera riche en apprentissages.

**1.2.3. Licence 3**

**L'effectif :**

- ⇒ A la rentrée d'août 2021 :
  - 52 étudiants, dont 2 reprises de formation.

### Résultats théoriques :

UE	Moyenne Générale	Taux de validation à la 1 <sup>ère</sup> session	Nombre de rattrapages à la 2 <sup>ème</sup> session	Non validation après 2 <sup>ème</sup> session	Interruption de formation	Taux de validation après la 2 <sup>ème</sup> session
<b>Semestre 5</b>						
2.6.S5	15.36	96.07 %	2	1		97.95 %
2.9.S5	12.94	87.75 %	6	0		100 %
2.11.S5	14.95	88.46 %	6	1		97.95 %
3.3.S5	16.96	100 %	-	-		-
4.2.S5	15.5	100 %	-	-		-
4.4.S5	17.18	89.79 %	5	0		100 %
4.7.S5	14.54	100 %	-	-		
5.5.S5	14.70	100 %	-	-		-
5.7.S5	15.65	100%	-	-		-
6.2.S5	17.64	100%	-	-		-
<b>Semestre 6</b>						
3.4.S6	15,33	98,1%	1	-	1	100 %
4.8.S6	15.15	100%		-		-
5.6.S6	16,83	98,1%	1	-	1	100 %
5.7.S6	15,22	100%	-	-		-
6.2.S6	17,87	100%	-	-		-

### *Evaluations Ibis :*

- 2.6.S5 : 1 ESI

### Résultats cliniques :

Semestre	Nombre de validation	Nombre de non validation	Taux de validation	Nombre de stage complémentaires validés	Nombre de stage complémentaires non validés	Interruption de formation	Taux de validation après stage complémentaire
S5	46	3	93.87 %	3		3	100 %
S6 n°1	45	3	93.75 %	1 ESI en attente de résultats DE		2	-
S6 n°2	45	3	93.75 %	1 ESI en attente de résultats DE / reste 1 stage à effectuer pour 1 ESI		1	-

### Au total sur l'année :

- Au semestre 5 : 3 ESI ont interrompu leur formation (dont 1 reprise de formation)
- Au semestre 6 : 1 ESI a été suspendue du stage n°1 et est passée en section pédagogique, avec pour décision, une exclusion définitive de la formation.
- Pour le jury du diplôme d'état :
  - 42 ESI ont été présentés et 41 ont été admis. L'étudiante ajournée sera présentée au jury DE de décembre 2022.
  - 6 ESI n'avaient pas les 150 ECTS pour être présentées

- 3 ESI ont été admises au jury de septembre 2022
- 1 ESI redouble son année de formation
- 2 ESI ont interrompu leur formation

### **Bilan pédagogique global de l'équipe pédagogique :**

Cette promotion est la première issue de Parcoursup. Elle avait un profil très jeune à l'entrée en formation (4 ESI en promotion professionnelle ou en reconversion sur les 52 à l'entrée en 3ème année).

C'est également une promotion qui a été impactée par la crise sanitaire durant les 2 premières années (cours en distanciel, participation au renfort AS durant les stages).

Pour cette 3ème année, les étudiants ont réalisé leur formation principalement en présentiel. Ils ont apprécié ces conditions favorables aux apprentissages.

Ils ont su s'investir pour poursuivre leurs apprentissages et développer leurs connaissances et compétences tant à l'IFSI qu'en stage.

Ils se sont impliqués avec assiduité et sérieux dans les différents travaux proposés.

Leur formation clinique en stage leur a permis de se préparer efficacement à l'exercice du métier.

Durant leurs 3 années, ils ont fait preuve de capacité d'adaptation importante et d'une grande flexibilité tant en stage qu'à l'institut.

#### ***1.2.4. Elèves Aides-Soignants***

⇒ A la rentrée de septembre 2021 : 47 élèves

- Coursus intégral :
  - 25 élèves en début de formation pour le cursus intégral (dont 2 interruptions de formation).
- Coursus partiel :
  - 15 élèves bénéficient d'une dispense de validation de modules suite à l'obtention de leur baccalauréat : 2 pour le bac SAPAT et 13 pour le bac ASSP.
  - 2 élèves bénéficient d'une dispense de validation de modules suite à l'obtention de leur diplôme TPAVF. (dont 1 interruption de formation)
- 2 personnes relevant de la VAE (dont 1 interruption de formation)
- 3 compléments de formation.

### **Résultats des modules - les moyennes :**

Module	Effectif	Moyenne Générale	Taux de validation à la 1 <sup>ère</sup> session	Nombre de rattrapages à la 2 <sup>ème</sup> session	Non validation après 2 <sup>ème</sup> session	Interruption de formation	Taux de validation après la 2 <sup>ème</sup> session
1	25	10.28	52 %	11	6	1	76 %
2	25	13.68	88 %	3	0	-	100 %
3	40	15.78	77.5 %	1	0	-	100 %
4	40	12.74	92.5 %	3	0	-	100 %
5	40	15.37	90 %	4	0	-	100 %
6	25	14.28	100 %	-	-	-	-
7	26	14.54	100 %	-	-	-	-
8	27	11.9	70 %	8	0	1	100 %
9	25	13.08	84 %	4	0	-	100 %
10	26	13.46	84.61 %	4	1	-	96.15 %

**Au total sur l'année :**

- ⇒ 4 EAS ont interrompu leur formation durant l'année.
- ⇒ Les résultats théoriques sont bons dans l'ensemble avec une moyenne de 13,51.
- ⇒ En début de formation, de nombreux élèves ont été en difficulté lors du passage à l'écrit. Ces difficultés ont été travaillées avec l'équipe pédagogique et les résultats post-module 1 ont été plus satisfaisants.

### **Bilan pédagogique global de l'équipe pédagogique :**

Il s'agit de la première promotion formée selon le nouveau programme (référentiel du 10 juin 2021) : 5 blocs de compétences et 10 modules.

Le groupe est assez hétérogène, avec la moitié des élèves en cursus intégral et l'autre en partiel, comprenant 4 cursus différents.

Nous avons pu constater une bonne cohésion de groupe, dès le début d'année.

La promotion a été essentiellement en présentiel durant l'année. Les travaux réalisés aussi bien en présentiel qu'en distanciel ont permis de développer et de renforcer l'entraide, ce qui a favorisé une bonne dynamique de groupe. Les valeurs professionnelles et la posture ont été développées tout au long de l'année.

Nous les sentons prêts à exercer.

## **1.3. Diplômes d'état**

### ***1.3.1. Infirmier diplômé d'Etat***

Aucun ESI n'a été présenté aux jurys complémentaires courant de l'année 2021-2022, car les résultats du jury DE de juillet 2021 était de 100 %.

#### **Quota de 46 étudiants**

Jury du DEI de juillet 2022 : 42 étudiants présentés

- **41 diplômés** soit 97.62 %.

Jury du DEI de septembre 2022 : 3 étudiants présentés

- **3 diplômés** soit 100 %.

Jury du DEI de décembre 2022 : 1 étudiant présenté

Jury du DEI de mars 2023 : 1 étudiant présentable

#### **Bilan :**

Cette promotion est la première via la sélection Parcoursup, avec plus de 90 % de néobacheliers ou jeunes étudiants. De plus, cette promotion a été en distanciel plus d'une année, de mars 2020 à juillet 2020 et de novembre 2020 à juillet 2021. Tous leurs stages ont été maintenus, dans des conditions adaptées à la crise sanitaire, avec des renforts réalisés. Ces deux éléments pourraient expliquer les interruptions de formation ou les mutations durant toute leur formation plus nombreuse que les années précédentes (52 ESI présentés au jury DE de juillet 2020).

### ***1.3.2. Aide-Soignant diplômé d'Etat***

Jury du DEAS de mai 2022 : 4 élèves présentés (VAE et compléments de formation)

- **4 diplômés** soit 100 %.

Jury du DEAS de septembre 2022 : 39 élèves présentés

- **31 diplômés** soit 79.49 %.
- 8 élèves ajournés soit 20.51 %

### Bilan :

Le référentiel de formation a changé en début d'année. Pour les évaluations, les contrôles de connaissance ont été remplacés par des analyses de situations, plus compliquées dans leur élaboration avec des difficultés en syntaxe et orthographe pour de nombreux apprenants. Ainsi, de grandes difficultés au passage à l'écrit ont été constatées en début de formation, lors du module 1, ce qui a engendré un grand nombre de rattrapage, avec 6 non validations après la 2<sup>ème</sup> session. Nous pouvons constater une progression de la plupart des apprenants concernant le passage à l'écrit avec des notes satisfaisantes, voire très satisfaisantes pour certains.

## 2. Formation continue

### **2.1. Formation tuteurs infirmiers**

Session : 1

Nombres de participants : 7

Bilan : cette formation de 2 jours a été riche en échanges, avec des apports aidants pour les tutrices de stage.

### **2.2. Formation tuteurs aides-soignants**

Session : 1

Nombres de participants : 12

Bilan : cette formation d'une journée a été construite au regard du nouveau référentiel de formation du 10 juin 2021. Le retour des participants a été très positif.

### **2.3. Formation des ASHQ**

Session : 1

Nombres de participants : 12

Bilan : En raison de l'intensification de la crise COVID dès novembre 2020, la DGOS a souhaité la montée en compétences des ASHQ afin de les redéployer auprès des résidents des EHPAD pour assurer leur soutien dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Cette formation de 70 heures, à mener impérativement entre le 4 janvier et le 2 juillet 2021 selon le cadrage de l'instruction DGOS/RH1/DGCS/2021/8 du 6 janvier 2021 relative au renforcement des compétences des agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) pour faire face aux besoins accrus d'aides-soignants dans le secteur du grand âge accordaient des allègements de sélection pour la formation AS des personnes l'ayant suivie. A la demande du ministère, cette formation a été étendue sur l'année 2022.

L'IFAS du CHAM a réalisé une session de formation en mai 2022 qui a permis d'accueillir 12 stagiaires issus du CHAM. Le bilan de cette formation est très positif. Une nouvelle formation va avoir lieu en novembre 2022 pour 12 ASH du CHAM.

### **2.4. Formation actes complémentaires AS**

Session : 3

Nombres de participants : 46

Bilan : La formation actes complémentaires AS est une obligation de l'arrêté du 10 juin 2021, relatif à la formation aide-soignante. Cette formation a été créée en lien avec le module 4 (mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement) et permet aux professionnels diplômés avant 2022 d'acquérir les actes ouverts à la profession aide-soignante. Cette formation d'une journée a commencé au mois de mai 2022, pour 3 sessions de 20 places ouvertes. Les 3 sessions ont permis l'apprentissage

des gestes techniques, à l'issue d'une matinée de formation théorique. A l'issue de la formation, une attestation d'apprentissage est fournie aux apprenants. Le bilan pour ces trois premières journées de formation est positif avec des retours très satisfaisants de la part des apprenants, tant sur le plan théorique que pratique.

Pour ces ateliers, nous avons fait l'acquisition d'une main de simulation pour glycémie capillaire. Toutefois, nous ne l'avons reçue que début octobre 2022, après les premières formations. Dans l'attente de sa réception, l'entreprise a pu nous prêter ce dispositif pour les formations. Elle est maintenant en place pour toutes les formations (même formation initiale).

### 3. L'activité de recherche

La recherche a été enseignée auprès des étudiants de 2<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> années, avec des résultats très satisfaisants au travail d'initiation à la recherche.

L'activité de recherche n'a pas été activée cette année, en raison de la recomposition et de la reconstruction des équipes de direction et formation (seulement 3 formatrices restent de l'équipe pédagogique de l'année 2020-2021).

Une formatrice, nouvellement arrivée, a obtenu un Master 2 de recherche en management et qualité des soins en gériatrie.

### 4. Suivi par l'agence régionale de santé sur le bilan annuel pédagogique

#### 4.1. **Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'état**

Pour l'année 2021-2022, l'équipe des formateurs a été en sous-effectif, avec un manque de 2 formateurs en moyenne sur l'année. De plus, sur les 10 formateurs, seulement 3 étaient présents l'année précédente. Il est fallu former 7 formateurs sur l'apprentissage de la fonction pédagogique, tout en étant en sous-effectif. Les formateurs se sont investis dans leurs tâches et ont été impliqués, tout au long de l'année, pour la réussite des apprenants.

Les réunions pédagogiques hebdomadaires portent sur les orientations managériales et pédagogiques de l'institut.

Chaque thème fait l'objet d'un groupe de travail avec un plan d'action déterminé. Ce travail a été réalisé tout au long de l'année.

Les projets spécifiques ont porté tant sur la pédagogie que le fonctionnement institutionnel.

Catégorie	Les thèmes
Les orientations pédagogiques de l'institut	<ul style="list-style-type: none"> <li>le projet pédagogique</li> <li>le guide des apprenants</li> <li>des dispositifs institutionnels de formation</li> </ul>
L'évaluation de la formation	Dispositif d'évaluation de la formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan de semestre ou de modules</li> <li>Bilan d'acquisition des compétences</li> <li>Bilan de satisfaction</li> </ul>
Les mesures sanitaires	Avenant au règlement intérieur
La réorganisation des formations après la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignements et formation en distanciel</li> </ul>

de la crise sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation clinique maintenue</li> <li>• Optimisation de l'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'outil numérique</li> <li>- de la simulation en santé</li> </ul> </li> </ul>
Le déploiement du projet numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de la procédure d'évaluation de la formation par voie numérique</li> <li>• Mise en place de moyens d'évaluations formatifs (quizz, kahoot, e-learning ...)</li> <li>• Appropriation avancée du dossier scolaire apprenant via Formeis</li> </ul>
Le développement de la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation tuteurs aides-soignants</li> <li>• Formation tuteurs infirmiers</li> <li>• Formation Agents de Service Hospitalier Qualifiés</li> <li>• Formation actes complémentaires aides-soignants</li> </ul>
Le campus connecté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir des étudiants du campus connecté au sein de l'établissement pour les enseignements suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion documentaire</li> <li>- Gestion du stress</li> <li>- Apprentissage secourisme (PSC1)</li> </ul> </li> </ul>

Résultats : chaque projet a été conduit. Les plans d'action sont mis en œuvre.

### Les projets en cours 2021-2022

Le fonctionnement pédagogique	Le guide des formateurs
L'accueil des étudiants cadre de santé	Un livret d'accueil
La digitalisation de la formation	Le développement du e-Learning, de moyens d'évaluation, de l'hybridation de la formation
La simulation en santé	L'investissement de nombreux formateurs dans le champ de la simulation
Le partenariat institut-terrain de stage	Groupe de travail inter CHAM sur l'attractivité de l'établissement pour les stagiaires

Tous ces projets sont en cours de construction et de mise en œuvre.

Les professionnels de l'institut sont toujours très investis dans les projets pour contribuer à son évolution favorable. L'investissement est réel et fiable.

### La participation des formateurs à différents groupes de travail intra et extra-institut :

Les thèmes	La mise en œuvre	Activités professionnels de l'institut
<b>La sélection aide-soignante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmonisation régionale</li> <li>• Mise en œuvre de la réforme</li> <li>• Entretiens de sélection au sein de l'institut</li> </ul>	<u>Entretiens de sélection</u> : 11 jurys (8 h) Total activités : 88 h <u>Jury</u> de 3 h (directrice et formatrice) : 6 h
<b>La formation aide-soignante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application du nouveau référentiel</li> <li>• Participation au Comité d'Entente Régional</li> </ul>	<u>Participation CER</u> : 4 réunions (2 h) par an pour 2 formateurs Total activités : 16 h
<b>La sélection infirmière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmonisation régionale formation</li> </ul>	<u>Sélection écrite</u> (3h) pour 4

	professionnelle continue (FPC) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des épreuves écrites et orales FPC au sein de l'institut</li> <li>• Participation à la sélection parcoursup</li> </ul>	formateurs : 12 h <u>Sélection orale</u> : 3 jurys (8h) soit 24 h <u>Sélection parcoursup</u> : 4 formateurs pour 73 dossiers (30 min par dossier) : 146 h
<b>La formation infirmière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmonisation régionale en lien avec l'universitarisation (Collegium Santé)</li> <li>• Harmonisation régionale formateurs CEFIEC</li> </ul>	Réunions : 20 h  Réunions : 35 h
<b>Le service sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au COPIL du collégium</li> <li>• Mise en œuvre du service sanitaire dans les établissements de l'éducation nationale</li> <li>• Interdisciplinarité avec les étudiants de kinésithérapie d'Orléans</li> </ul>	<u>COPIL SESA</u> : 5 réunions de 2 h soit 20 h (2 personnes)  <u>SESA</u> : 9 groupes pour 2 formatrices répartis sur 3 semaines : 210 h + 80 h d'accompagnement (hors semaines dédiées)
<b>La simulation en santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de formateurs sous l'encadrement d'instructeurs en simulation en santé (2 formatrices de l'institut)</li> </ul>	<u>6 journées de simulation</u> par an avec 2 formatrices : 7 h de préparation 7 h de réalisation (30 séances d'1h) Total : 168 h
<b>Les ateliers pratiques (simulation procédurale)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propositions de nombreuses séances pour tous les apprenants (25 ateliers)</li> <li>• 5 ateliers concernant la formation continue (formation actes complémentaires 3 et ASHQ 2)</li> </ul>	<u>30 jours d'ateliers</u> Commande, préparation, installation, gestion des ateliers et rangement : 14 h par atelier (comprenant de 2 à 3 formateurs) Total : 420 h
<b>La Commission de Soins Infirmiers, Rééducation et Médico-Technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions</li> <li>• Participation aux groupes de travail sur l'attractivité</li> </ul>	1 formatrice élue : 10 h de réunion 21 h groupe de travail attractivité
<b>Commission Ethique du CHAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions</li> </ul>	1 formatrice : 4 h de réunion
<b>Référence Handicap IFSI-IFAS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations aux apprenants</li> <li>• Gestion des dossiers</li> <li>• Participation aux réunions</li> </ul>	1 formatrice : 7 h

Dans le cadre de leur fonction, les formateurs participent à de nombreux temps pédagogiques.

### Gestion d'unités d'enseignement et de modules

Chaque formateur est responsable de plusieurs UE ou modules durant l'année de formation.

Cette responsabilité comprend :

- La gestion de la séquence pédagogique de l'UE/module
- L'appropriation de son organisation et des contenus de formation
- La dispensation de cours magistraux et travaux dirigés
- Le contact avec les intervenants extérieurs pour dispenser des cours, animer des ateliers ou autres activités pédagogiques (jurys d'évaluation, membres de tables rondes ...)

- Le suivi individuel pour des travaux (fiche de lecture, service sanitaire, travail d'initiation à la recherche, module 6 sur la communication auprès des patients et leur entourage ...)
- La gestion de l'évaluation
- La gestion du bilan de l'UE/module

### **Gestion des stages**

La formation des apprenants est en alternance avec 2 ou 3 périodes de stages pour les ESI et 4 pour les EAS (cursus intégral).

Le volume de stage sur l'année 2021-2022 est le suivant : 580 stages

- Elèves Aides-Soignants : 179 (4 périodes de stage)
- 1<sup>ère</sup> année : 127 (2 périodes de stage)
- 2<sup>ème</sup> année : 108 (2 périodes de stage)
- 3<sup>ème</sup> année : 146 (3 périodes de stage)
- Sessions complémentaires : 20 (1 période de stage l'été)

Cette gestion comprend différentes étapes pour les formateurs :

#### **En amont du stage**

- Préparation du temps de stages : portfolio, objectifs de stage, présentation en stage, répartition des formateurs de suivis de stage, présentation des méthodologies en lien avec le raisonnement clinique, retour de la préparation des apprenants en stage, gestion de la sécurité, TD d'application de la prescription médicale, correction des copies et synthèse (12h par formateur : 1188 h)
- Organisation des visites de stages : contact avec les tuteurs (15 min par stagiaire : 145 h)

#### **Pendant le stage**

- Suivi de stages : entretien entre le tuteur, l'apprenant et le formateur, ainsi que l'accompagnement du formateur sur le raisonnement clinique (démarche de soins) et les calculs de doses pour les ESI à partir du semestre 2 (2 h par stagiaire : 1160 h)
- Entretiens ponctuels en cas de difficultés de l'apprenant : avec le tuteur, l'apprenant et/ou le maître de stage, en concertation avec le coordonnateur pédagogique. Ces entretiens peuvent être réalisés par téléphone ou en visio ou en présentiel sur le lieu de stage
- Réalisation d'une argumentation de non-validation de stage, en cas de difficultés de l'apprenant et rapport circonstancié du lieu de stage (4 h par argumentation)
- Réalisation des analyses de situations et activités rencontrées (20 min par stagiaire : 191 h)

#### **Après le stage**

- Récupération et complétude des portfolios (1 h : 11)
- Synthèse de stage pour les ESI (20 min par ESI : 131 h)
- Entretien avec l'apprenant pour un bilan de stage et restitution de la synthèse de stage (10 min par ESI : 63 h)

En moyenne, par an, le temps formateurs pour les stages est de 2889 h.

### **Les évaluations**

Les évaluations sont à réaliser à l'issue de chaque UE ou module. Par année, la plupart des UE et tous les modules peuvent prétendre à une deuxième session, si les apprenants ont en-dessous de la moyenne.

Pour l'année 2021-2022, les formateurs ont préparé 109 évaluations :

- Pour les ESI : 59 UE évaluées
- Pour les EAS : 10 modules évaluées
- 7 sessions bis liées au COVID
- 33 sessions de rattrapage

Les évaluations comprennent plusieurs temps de travail :

- Elaboration du sujet : par le formateur responsable de l'UE ou du module. Ce temps est variable, mais correspond, en moyenne, à 7 h pour un contrôle de connaissance et une méthodologie, à 21 h pour l'élaboration d'une situation.
- Commission de lecture du sujet : elle permet la lecture du sujet, de sa compréhension et apporte les corrections nécessaires. Elle se compose du coordonnateur pédagogique, du référent de l'unité d'enseignement, d'un formateur de la promotion, et d'un formateur hors promotion. Le sujet d'évaluation, une fois validé et corrigé est remis au coordonnateur pédagogique pour une ultime vérification, avant impression. Certains sujets transversaux sont lus en réunion pédagogique.
- Correction des copies : en moyenne, ce temps correspond à 21 h par sujet par formateur pour les contrôles de connaissance et 8 h par journée lors d'oraux par exemple.
- Concertation des notes : les résultats de chaque UE et module sont présentés au coordonnateur pédagogique en présence de tous les formateurs de l'année de formation. Elle prend en moyenne 1 h.

Au total, le temps formateurs et coordonnateur pédagogique s'élève, tous temps cumulés, à 3724 h pour une année de formation.

## 4.2. Evaluation des recherches pédagogiques réalisées

L'activité de recherche n'a pas été activée cette année, en raison de la recomposition et de la reconstruction des équipes de direction et formation.

## 5. Gestion

### 5.1. Effectifs des différentes catégories de personnel

Catégorie	ETP
Personnel de direction <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directrice des soins</li> <li>• Cadre supérieur de santé</li> </ul>	1 1
Personnel pédagogique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadres de santé formateurs ou FF de cadres formateurs</li> </ul>	9 à TP et un à 80% pour un effectif de 13 donc 3 recrutements sont en cours
Personnel administratif <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adjoints administratifs</li> </ul>	3
Documentaliste	1
Référent TICE	1
Personnel logistique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agent d'entretien</li> <li>• Agent de restauration</li> </ul>	2 1
<b>Total : 20 employés</b>	

## **Observations :**

### **Départs/Arrivées**

- Nombre d'arrivée :
  - Toutes promotions confondues : 6 formateurs (février, mai, juin juillet, août et septembre 2022)
  - Référent TICE : mai 2022
  - 1 adjoint administratif en février 2022
  - 1 adjoint administratif en mars 2022 (remplacement d'un congé maternité)
  - DS en janvier 22
- Nombre de départ :
  - 7 formateurs (interruption de contrat, évolution de carrière) : entre février 2022 et septembre 2022
  - 1 adjoint administratif en septembre 2022 (fin de contrat remplacement d'un congé maternité)

### **Evolutions en cours :**

Formateurs : 3 recrutements en cours

### **Equipe pédagogique**

- 3 formateurs en 1<sup>ère</sup> année dont 1 arrivée en mai 22, l'autre en juin 22
- 3 formateurs en 2<sup>ème</sup> année dont une arrivée en janvier 22 et un départ en juin 2022
- 2 formateurs en 3<sup>ème</sup> année
- 3 formateurs sur la formation aide-soignante dont 1 arrivée en décembre 21 et un départ en avril 2022
- 3 postes vacants (recrutement en cours)

### Missions des formateurs :

- Accompagnement des apprenants tant à l'IFSI qu'en stage
- Organisation des interventions
- Réalisation de cours, organisation des ateliers
- Réalisation de toutes les évaluations des formations
- Participation active aux instances des instituts
- Participation à des groupes de travaux d'harmonisation régionale
- Participation à différentes commissions professionnelles : CSIRMT (Commission de Soins Infirmiers, Rééducation et Médico-techniques), SPRI (Service de Prévention du Risque Infectieux), CEFIEC (Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres), SESA (Service Sanitaire), Collégium santé.

### **Equipe administrative**

Le secrétariat de l'institut est assuré par 3 agents avec une répartition des missions principales administratives.

#### Adjoint administratif n°1 :

- Gestion des sélections des formations.
- Gestion des financements et des bourses.

#### 1 adjoint administratif n°2 :

- Suivi des dossiers d'évaluation continue.
- Gestion des modalités de diplomation.
- Traçabilité des instances pédagogiques.

#### 1 adjoint administratif n°3 :

- Gestion des stages.

- Gestion des intervenants.
- Traçabilité des instances pédagogiques.

Les 3 agents assurent :

- L'accueil du public, des apprenants et de tous les intervenants.
- La participation au suivi du budget de l'institut.

### **Le documentaliste et le référent TICE**

Le documentaliste :

- Gestion de la documentation.
- Participation à la gestion numérique (plateforme Moodle, réunions).

La référente TICE :

- Mise en œuvre du projet numérique de l'institut en appui du service informatique du CHAM, de Gip Récia et de la Région.
- Interface entre les équipes de développement d'applications et les systèmes et réseaux.
- Administration des plateformes en ligne (professionnels et apprenants)
- Mise en œuvre des projets en simulation
- Assistance de proximité aux utilisateurs des systèmes d'information pour tout ce qui concerne les postes de travail et les applications informatiques.

## **5.2. Exécution du budget**

### ***5.2.1. Evolution du budget 2022 de l'Institut de Formation***

	<b>BP 2021</b>	<b>BUDGET 2022</b>	<b>EVOLUTION</b>	<b>ECART</b>
Total des Charges	1 772 988 €	1 969 329 €	11,1%	196 341 €
Total des Produits	1 772 988 €	1 969 329 €	11,1%	196 341 €

Le total des charges a évolué de 2021 à 2022 avec un écart de + de 11,1%, soit passant de **1 772 988 € à 1 969 329 €**. Cet écart chiffré s'estime à **196 341 €** et s'explique par :

- L'augmentation des charges du personnel de l'effectif des formateurs, le remplacement pour congé maternité d'une adjointe administrative, le passage de 50 à 100% du contrat du TICE.
- L'augmentation des charges de fonctionnement

### ***5.2.2. Evolution des charges réalisées au 30/09/2022 comparé au BP 2022.***

	<b>BP 2021</b>	<b>BUDGET 2022</b>	<b>EVOLUTION</b>	<b>ECART</b>
Autres charges de fonctionnement	482 046 €	521 257 €	8,1%	39 211 €
Charges de personnel	1 289 342 €	1 448 072 €	12,3%	158 730 €
<b>Total Charges de fonctionnement</b>	<b>1 771 388 €</b>	<b>1 969 329 €</b>	<b>11,2%</b>	<b>197 941 €</b>

Au 30/10/2022, une dépense réelle de **1 771 388 €** est constatée, soit 89,99% d'utilisation du budget. Nous avons :

1°) Augmentation des quotas (20 ESI supplémentaires, deux promotions AS avec une rentrée de 45 en septembre et une rentrée de 20 en janvier 2023) qui s'est accompagnée par :

- Une augmentation des ETP formateurs et TICE
- Une augmentation des produits liés à la scolarité notamment dans le contexte de l'évolution du numérique, de la simulation en santé, adaptation des locaux (bureau à aménager)
- Une augmentation des frais de déplacement : dans le cadre de la mutualisation d'une salle de cours avec la mairie d'Amilly, pour les ESI 1ere année
- Une augmentation des frais de linge et habillement du personnel

2°) Une augmentation globale sur :

- Le coût des énergies
- Le coût des fournitures

### **5.3. Formation continue des personnels**

Les orientations du plan de formation pour 2022 ont porté sur :

<b>Les types de formation</b>	<b>Les thèmes</b>	<b>Le nombre d'agent</b>
La promotion professionnelle	Préparation au concours de cadre de santé	1
Les projets institutionnels	La simulation L'amélioration des pratiques professionnelles La maîtrise des risques en termes de sécurité incendie	

### **5.4. Modification du règlement intérieur, des locaux, et des équipements**

#### **5.4.1. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été complété depuis 2020, par un avenant sur les mesures sanitaires liées à la COVID 19. En septembre 2022, ces mesures se sont assouplies

Dans le contexte de crise sanitaire et afin d'assurer les rentrées universitaires, des mesures sanitaires doivent être prises en compte afin d'organiser nos activités de formation.

Ces mesures découlent des recommandations en vigueur selon les directives du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) et renforcée par les recommandations de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS). Ces mesures sont susceptibles de modification selon l'évolution des directives transmises aux instituts.

Ces mesures mises en place en septembre 2020 ont été appliquées tout au long de l'année et poursuivies pour la rentrée 2022.

De manière générale, les consignes sanitaires applicables dans les locaux de l'institut reposent notamment sur :

- Le maintien de la distanciation physique (recommandé).
- Le port de masque systématiquement pour tous dans tous les locaux de l'institut.
- L'application des gestes barrières.
- La limitation du brassage des usagers.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.
- La communication, l'information et la formation auprès des agents et des usagers.

## 5.4.2. Locaux

### *Projet de reconstruction*

La mise en œuvre du projet « reconstruction de l'IFSI/IFAS » a débuté en 2022. En octobre 22, la phase d'étude des dossiers d'appel d'offre est en cours.

Projet extension des bâtiments modulaires de l'institut

Dans le cadre de l'augmentation des quotas (85 puis 100 ESI par promotion) dès la rentrée de septembre 2022, ce projet a été initié dans ce contexte. En octobre 22, l'analyse des devis est en cours.

## 5.4.3. Equipements

### *Projet numérique*

**Un projet numérique portant sur :**

- Les infrastructures.
- Les équipements.
- Les ressources humaines.

**Tableau récapitulatif comprenant les infrastructures, les équipements et les ressources humaines. Ce plan d'action est en cours de finalisation.**

État des lieux	Plan d'actions
<b>Mise en lien des réseaux informatiques du CHAM et Gip Récia</b>	Réalisation d'un travail de concertation entre le service informatique du CHAM et Gip Récia pour assurer la perméabilité des réseaux et assurer la connexion par la fibre optique via la région
<b>Equipement de PC :</b>	Uniformiser les fonctionnements : Maintenir les PC pour assurer une maintenance par le CHAM (*45) Assurer le stockage des données sur le CHAM Acquisition de 2 PC pour les professionnels de l'institut (PC) Subvention d'équipement : 12 PC, stock renouvelé en 2022 Acquisition de 20 PC portables dans le cadre de prêt pour les apprenants en difficultés financières, (achat financé par la Région) → Les équipements sont installés et adaptés aux missions et stockages des données de l'équipe pédagogique
<b>Logiciel de scolarité</b>	Assurer un fonctionnement PC géré par le CHAM avec utilisation de PC portable pour pouvoir installer et utiliser le logiciel administratif (forméis) Projet : faire évoluer les fonctionnalités de ce logiciel pour améliorer et optimiser les interfaces apprenants/formateurs/Secrétariat/documentaliste
<b>La simulation en santé :</b>	Prévoir une installation (serveur) avec un câblage qui permettrait de ne plus passer par un site internet et éviter les problèmes de connexion. Assurer deux ordinateurs portables PC avec des mises à jour récentes pour s'assurer de la

	<p>compatibilité avec le logiciel.</p> <p>→ Achat d'ordinateurs portables PC pour la simulation</p> <p>Projet de développement de l'interprofessionnalité par le biais de la simulation (chambre des erreurs, scénario</p> <p>→ Installation à intégrer dans le projet de reconstruction</p> <p>Acquisition en 2022 de deux licences SIMDOSE pour les calculs de doses</p>
<b>Les plateformes numériques régionales et universitaires</b>	<p>Poursuite de l'utilisation de la plateforme :</p> <p>Utilisation de la plateforme numérique universitaire (Célène) à partir du semestre 2</p> <p>Utilisation de la plateforme numérique régionale pour le semestre 1 et pour la formation aide-soignante.</p> <p>Déploiement de son utilisation et poursuite de ce projet d'approfondissement de son utilisation avec la référente TICE</p> <p>→ A creuser : les analyses didactiques pour augmenter l'interactivité et l'attractivité</p>
<b>Un site internet de l'institut</b>	<p>Utilisation du site de l'institut via le site internet du CHAM</p> <p>→ Utilisation mise en place en concertation avec le chargé de communication du CHAM</p> <p>Projet d'amélioration de la communication institut/grand public, via internet : page spécifique et évolutive, et page Facebook. Projet en cours, phase identification d'une arborescence</p>

<b>Un logiciel d'enseignement d'anglais</b>	<p>Poursuite de l'utilisation du logiciel d'enseignement Mischool</p> <p>Formation des apprenants à l'outil</p>
<b>e-réputation</b>	<p>Mise en œuvre des formations pour les apprenants</p> <p>→ Intégration dans la formation initiale- Sensibilisation des apprenants à la e-réputation.</p>
<b>La documentation</b>	<p><b>Compilatio- logiciel anti-plagiat</b></p> <p>Mise en place des réunions des documentalistes à l'échelle régionale</p> <p>Projet commun : portail régional</p> <p>Numérisation des revues : 40% des revues disponibles en ligne</p> <p>Abonnement du logiciel de prévention du plagiat : augmentation des quotas, nombre d'analyses passant de 700 à 1000</p> <p>Accès par internet.</p> <p>Projet pour 2023 : archivage numérique</p>
<b>Visioconférence</b>	<p>Mise en place de la visioconférence</p> <p>Déploiement de la formation en distanciel du fait de la crise sanitaire et dans le cadre de l'augmentation des quotas, prévoir d'évoluer de la classe virtuelle vers la classe immersive (donc acquisition du logiciel Adhoc)</p>
<b>Projet d'enseignement e-Learning</b>	<p>Projet en cours de construction</p> <p>→ Mise en place du e-Learning sur une Unité d'enseignement du semestre 1 et module 8</p>
<b>Projet communication</b>	<p>Les journées de portes ouvertes doivent repensées en</p>

	<p>tenant compte des évolutions dans le contexte sanitaire</p> <p>Forum de l'emploi reconduit</p> <p>Innovation : en 2023 démarche de communication auprès des lycéens dans les établissements scolaires</p> <p>L'attractivité des instituts doit être maintenue</p>
--	--